



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

MODIFICATION DE LA DENOMINATION
SOCIALE DE LA SOPAC EN SOSPACE

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 23 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

SECRETARIAT GENERAL

**MODIFICATION DE LA DENOMINATION SOCIALE DE LA SOPAC
EN SOSPACE**

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

La mutation de la SOPAC souhaitée par le Conseil municipal vers la multi activités s'accompagne logiquement d'une modification de sa dénomination sociale. Celle-ci sera proposée au vote des actionnaires de la SEM d'ici la fin de l'année, via le Conseil d'Administration du 7 Octobre 2011.

Cette nouvelle dénomination de la SOPAC en **SOSPACE** fera l'objet d'une modification statutaire. L'Assemblée municipale doit se prononcer sur cette modification statutaire, afin d'autoriser ses mandataires à voter au sein des instances de la SEM.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- autoriser ses représentants à voter favorablement sur la modification statutaire de la SOPAC, consistant à adopter la nouvelle dénomination : SOSPACE.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD